

.....22.....  
n° département

.....DUAULT.....  
commune

.....KERIVOAL.....  
lieu-dit

.....GUINGAMP.....  
arrondissement

.....CALLAC.....  
canton

.....  
édifice ou ensemble contenant

.....MANOIR.....  
dénomination et titre de l'oeuvre

.....  
1A00003312

Coordonnées. LAMBERT1 X = 17560 Y = 08915

Cadastre année : section : parcelle :  
année : 1832 section : H3 parcelle : 10 A 14

Propriété : PRIVEE

Destination actuelle :

Protection

État de conservation :

Établi en 1968 par

**SITUATION:** ISOLE

**PARTIES CONSTITUANTES:** CHAPELLE, PARTIES AGRICOLES

**MATIERIAUX:** 1) GROS OEUVRE: GRANITE, SCHISTE 2) COUVERTURE: ARDOISE

**STRUCTURE:** 1 ETAGE CARRE

**ELEVATION:** ELEVATION A TRAVEES

**COUVERTURE:** TOIT A LONGS PANS, PIGNON

**ESCALIERS:** ESCALIER DANS OEUVRE, ESCALIER DROIT

**HISTORIQUE ET CONCLUSIONS:** VESTIGES DE LA FIN DU 16E SIECLE;  
TRANSFORMATION AU 17E SIECLE ?

I - HISTORIQUE1 - EDIFICE(S) ANTERIEUR(S) . / .2 - CONTEXTE HISTORIQUE . / .3 - CONSTRUCTION DE L'EDIFICE

La recherche d'archives et de travaux historiques ne permet pas de définir les campagnes de construction du manoir dont l'existence est mentionnée en 1540. Cf. Annexe.

La présence d'un écu martelé sur la cheminée du rez-de-chaussée ne peut apporter de précision.

4 - DEGRADATIONS. RECONSTRUCTIONS. RESTAURATIONS. CHANGEMENTS D'AFFECTATION ./.



## II - DESCRIPTION

### 1 - SITUATION

Manoir ferme isolé, aspecté à l'Ouest, bâti au flanc d'une colline orientée au Nord Ouest. Les terres labourables et les prés s'étendent au Sud-Ouest et au Nord-Ouest de la ferme; derrière, à l'Est, un petit bois de conifères et de chênes couvre le sommet de la colline.

Les corps de bâtiments forment une cour fermée rectangulaire où l'on voit des restes de dallage. Dans l'angle Sud-Ouest, une chapelle transformée en porcherie.

### 2 - MATERIAUX ET LEUR MISE EN OEUVRE

La façade principale présente un gros appareil de granite beaucoup plus régulier dans la partie Nord que dans la partie Sud.

Les pignons et la façade postérieure sont moins soignés : moyen appareil de moellons irréguliers de granite, mêlés parfois de bancs de schiste. Les chaînages d'angles et les encadrements sont en granite soigneusement appareillé.

### 3 - PARTI GENERAL. PLAN. COUPES

#### A - PARTI GENERAL

Edifice rectangulaire à l'étage, couvert d'un toit à double versant.

#### B - PLAN

Bâtiment rectangulaire allongé du Nord au Sud, séparé en deux par un mur de refend, ceci aux trois niveaux : rez-de-chaussée, étage et comble. La surface Sud est plus grande que la surface Nord. La communication entre ces deux parties se fait par une porte percée dans le mur de refend, au rez-de-chaussée et à l'étage. Pas de communication entre les deux combles. Chaque espace a été divisé en pièces par des cloisons de bois récentes, et un escalier de bois a été construit au Sud Est du mur de refend, pour mener à l'étage.

Entre les pièces de l'étage et le comble correspondant, une échelle.

Deux portes en façade permettent l'accès à la partie Sud et à la partie Nord du rez-de-chaussée du manoir.

#### C - COUPE

Bâtiment à deux niveaux plus comble.

#### 4 - ELEVATIONS EXTERIEURES

##### A - FACADE OUEST

(cf. photo 1)

Nombreuses traces de remaniements.

Ouvertures disposées de façon irrégulière, mais deux portes et deux fenêtres sont superposées et constituent deux travées. Elles sont toutes rectangulaires, à linteau monolithe.

- Au rez-de-chaussée, du Sud au Nord, une fenêtre chanfreinée à linteau mouluré en double accolade; une porte à chanfrein concave (primitivement, c'était une fenêtre); une fenêtre moderne percée dans une porte obturée à piédroits chanfreinés à ressaut, s'incurvant légèrement dans la partie supérieure; dans la partie Nord, une porte encadrée de deux fenêtres.

- Etage : trois fenêtres, deux au Sud, chanfreinées, une au Nord, simple. Entre la partie Nord et la partie Sud, décrochement vertical dans le mur, différence légère d'appareil. Sous le toit de la partie Nord, corniche en quart de rond (cf. photo 2).

B - FACE EST en partie cachée par un appentis; une porte rectangulaire obturée au rez-de-chaussée.

C - PIGNON NORD : deux ouvertures obturées : une porte au rez-de-chaussée, une fenêtre à l'étage; souche de cheminée.

D - PIGNON SUD aveugle. Souche de cheminée à corniche moulurée.

## 5 - COMBLES ET COUVERTURES

A- TOIT : à double versant symétrique. Il est couvert d'ardoises.

B- CHARPENTE : à fermes. 5 pannes dont 1 faîtière. Les poinçons qui soutiennent la panne faîtière sont embrévés (chevilles) dans les entrails retroussés; de plus, ils sont étayés par des goussets.

## 6 - DISTRIBUTION INTERIEURE

### A- REZ-DE-CHAUSSEE

Dans les deux pièces, le sol est en ciment et le plafond refait; les ouvertures, concentrées sur la façade Ouest, sont rectangulaires à linteau de bois.

Au mur Nord de la pièce Nord, une cheminée (cf. sous-dossier). Celle de la pièce Sud est moderne.

Les deux pièces communiquent par une porte en arc surbaissé à claveaux.

L'escalier de bois récent qui mène à l'étage est d'une volée avec aile à droite contre un mur de front.

### B - ETAGE

#### -Pièce Nord

Mur Ouest percé d'une fenêtre ébrasée à linteau de bois.

Mur Sud : porte rectangulaire récente qui permet de communiquer avec la pièce Sud.

Mur Est : trace d'une ouverture murée.

Mur Nord : trace d'une cheminée axiale disparue. Fenêtre obturée.

Echelle pour aller au comble Nord.

---

Manoir

---

- Pièce Sud

Mur Ouest éclairé par deux fenêtres à linteau de bois, l'une au Sud ébrasée jusqu'au sol, pas l'autre.

Mur Sud : cheminée axiale (cf. sous-dossier).

Mur Est : porte obturée.

Mur Nord : porte sur la pièce Nord.

Echelle pour monter au comble Sud.

C - COMBLES

Sans surcroît.

-Comble Sud

Hotte de la cheminée de l'étage inférieur contre le mur Sud.

-Comble Nord

Mur Nord, une cheminée axiale très abîmée, à linteau monolithe de granite sur des corbeaux simples.

De part et d'autre de la cheminée, au niveau du sol, deux consoles identiques dans le mur, en quart de rond.

Trace du rampant de l'ancien pignon, sur lits horizontaux. Le toit a été haussé.

III - NOTE DE SYNTHESE

Deux campagnes de construction apparaissent; une première campagne dont il ne reste que peu de choses, une seconde campagne qui transforme sérieusement le manoir pour lui donner son aspect actuel.

La trace de reprise au droit du mur de refend en face antérieure matérialise la reprise des travaux : au Nord, la partie plus récente, au Sud, la partie ancienne.

La partie Nord peut, soit remplacer une construction ancienne, soit être une construction totalement nouvelle, auquel cas le manoir primitif avait un volume plus petit qu'actuellement. Lors de cette deuxième campagne, les ouvertures de la partie Sud plus ancienne furent totalement remaniées : la ~~porte~~ transformée en fenêtre (cf. Elévations Extérieures) était cintrée; la présence de travées et la simplicité des ouvertures situent cette campagne au XVII<sup>e</sup> siècle, voire au XVIII<sup>e</sup>.

De la première campagne, l'élément le plus évident reste la cheminée de la pièce Nord du rez-de-chaussée, qui, par son décor de pilastres et consoles cannelés, situe la construction à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle.

---

#### IV - DOCUMENTATION

##### 1 - SOURCES

###### A- MANUSCRITES

- A.D. Loire Atlantique. Série B. B 1072. Aveu pour le lieu et manoir noble de Kerrivoalen possédé en 1540 par le sieur de Treusguern, en 1562 par Yves de Kergroix, en 1628 par François Thomas.

- A.D. Côtes du Nord. Série Q. Biens de lère origine. Répertoire, Métairie de Kerivoal de Jean Claude Cleuz du Gage vendue en trois lots le 17 brumaire an III.

- A.P. Duault. Cahier de Paroisse. p. 87. Mention de la chapelle dédiée à Notre Dame des Neiges.

###### B- IMPRIMEES

##### 2 - TRAVAUX HISTORIQUES

##### 3 - REPERTOIRES. DICTIONNAIRES

COURCY (Pol POTIER de).- Nobiliaire et Armorial de Bretagne - 3 ème éd, 1890.- Rennes, J. Plihon et L. Hervé, t. 2 p. 100, 431.

FROTIER DE LA MESSELIERE (Henri).- Le Poher, Finistère et Côtes du Nord... - Saint Briec, Presses Bretonnes, 1949 in 8° p. 26.

V - ANNEXE

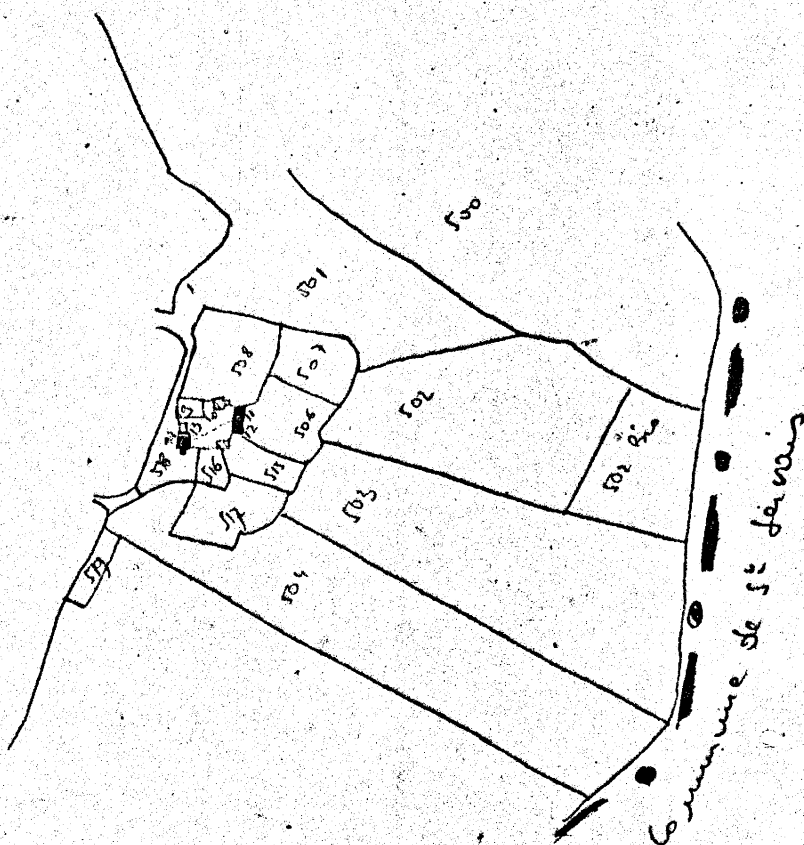
## Liste sommaire des propriétaires du manoir de Kérivoal.

- En 1540, Jeanne du Mescam, veuve de Morice de Kergroix, écuyer, sieur de Treusguern possède le lieu et manoir de Kermivoalen(-sic-).
- En 1562, Yves de Kergroix rend aveu pour ce même manoir.
- En 1628, c'est Françoise Thomas ( cf. A.D. Loire Atlantique B 1072).
- Au XVIIe siècle, Frotier de la Messelière attribue bien ce manoir à la famille Thomas de Treusvern. (cf. Frotier de la Messelière... op. cit. p. 26). Il s'agit des Thomas, seigneur de Treusvern, de la paroisse de Plougouvé; ils portent d'azur à la bande d'or, accosté de deux besants de même. (cf. Courcy... op. Cit. t. 2 p.431).
- A la fin du XVIIIe siècle, Jean Claude Cleuz du Gage devait posséder le manoir compris dans la métairie de Kerivoal (cf. A.D. Côtes du Nord. Répertoire. Série Q).

PN

KERIOAL

en Duant

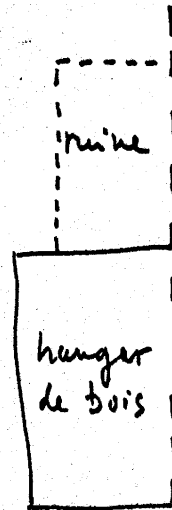
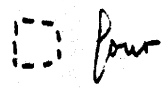
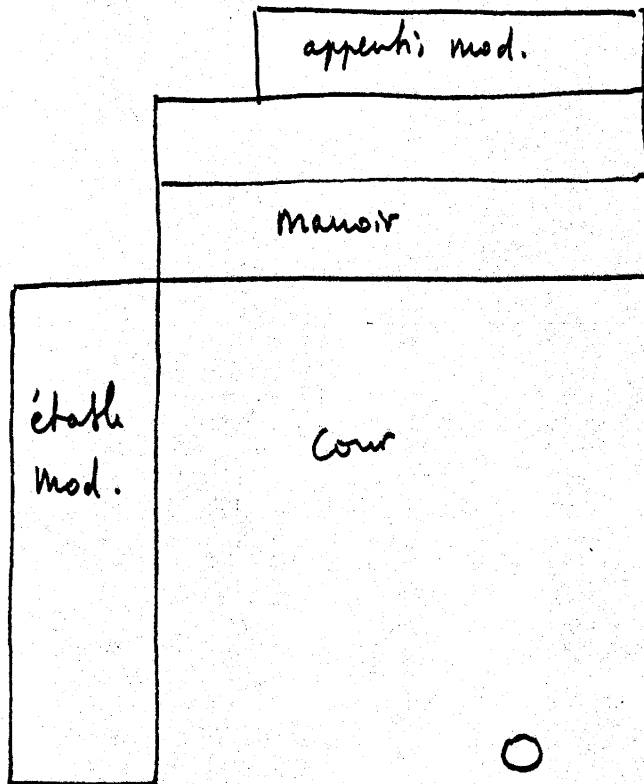
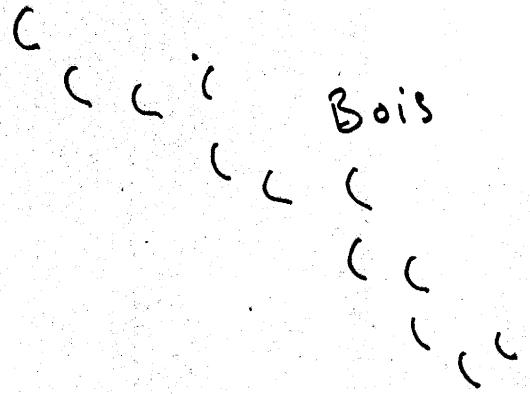
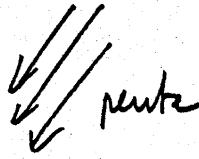
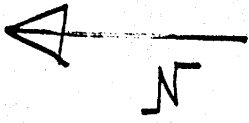


1832

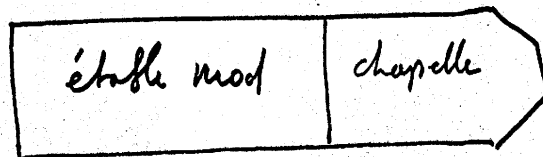
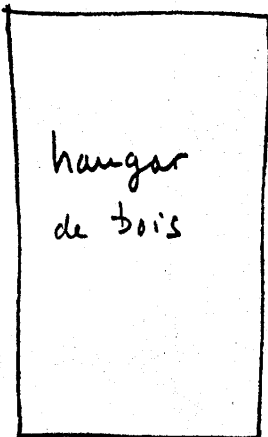
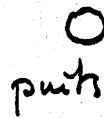
Section H 3

1/5000





traces  
d'un mur  
ancien



accès



Mansoir de Kerivoail  
Duault.

## TABLE DES ILLUSTRATIONS PHOTOGRAPHIQUES

|                                                  |              |
|--------------------------------------------------|--------------|
| 1 - Vue générale de la face antérieure           | 68.22.I6I1 V |
| 2 - Vue générale de la face postérieure          | 68.22.I6I2 V |
| 3 - Cheminée de la pièce Nord du rez-de-chaussée | 68.22.I6I6 V |
| 4 - Cheminée de la pièce Sud de l'étage          | 68.22.I6I7 V |
| 5 - Vue de la chapelle                           | 68.22.I6I3 V |
| 6 - Chevet de la chapelle                        | 68.22.I6I4 V |
| 7 - Vue du four                                  | 68.22.I6I5 V |

DUAULT 22°

MANOIR DE KERIVOAL

Vue générale de la  
face antérieure

Cliché DAGORN

68.22.I6II V



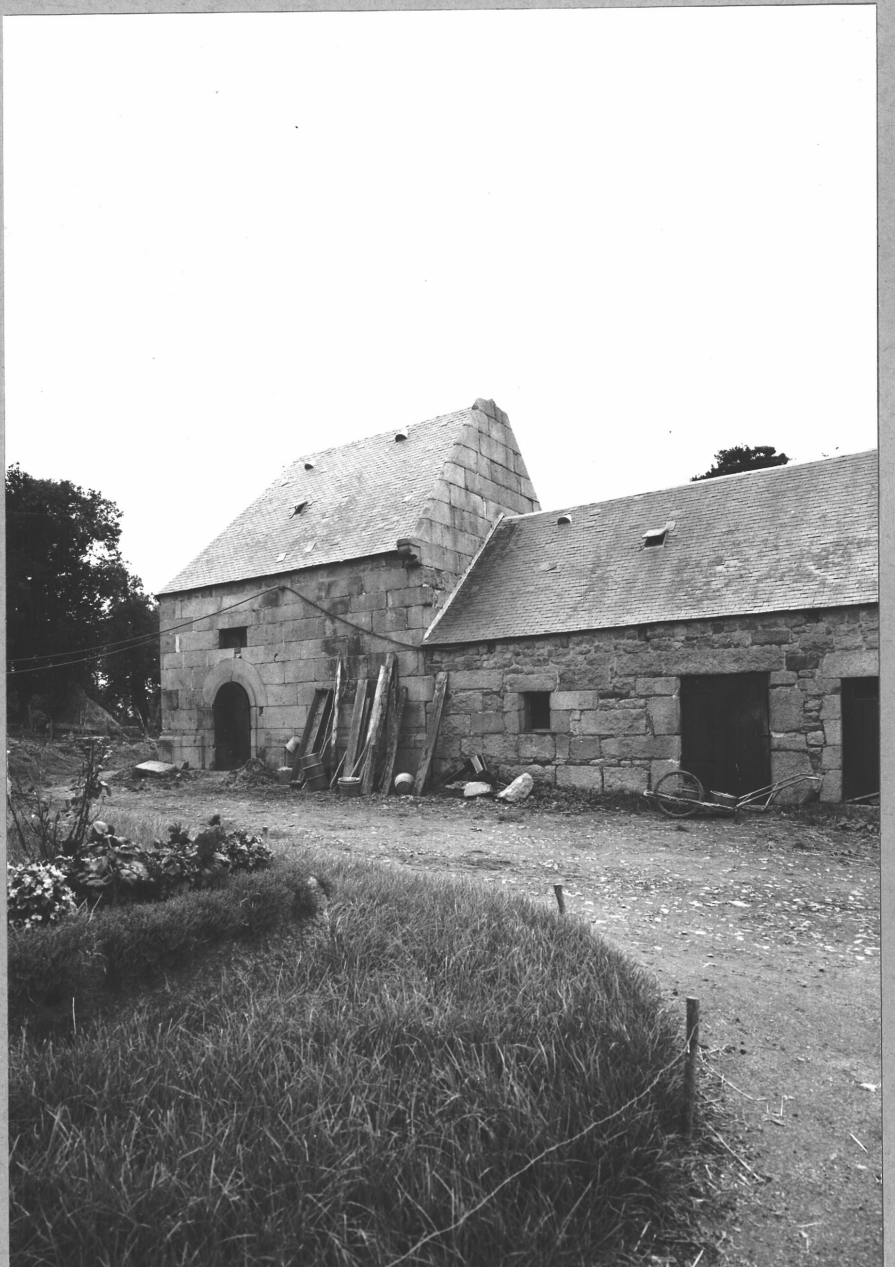
DUAULT 22

MANOIR DE KERIVOAL

Vue de la Chapelle

Cliché DAGORN

68.22.I6I3 V





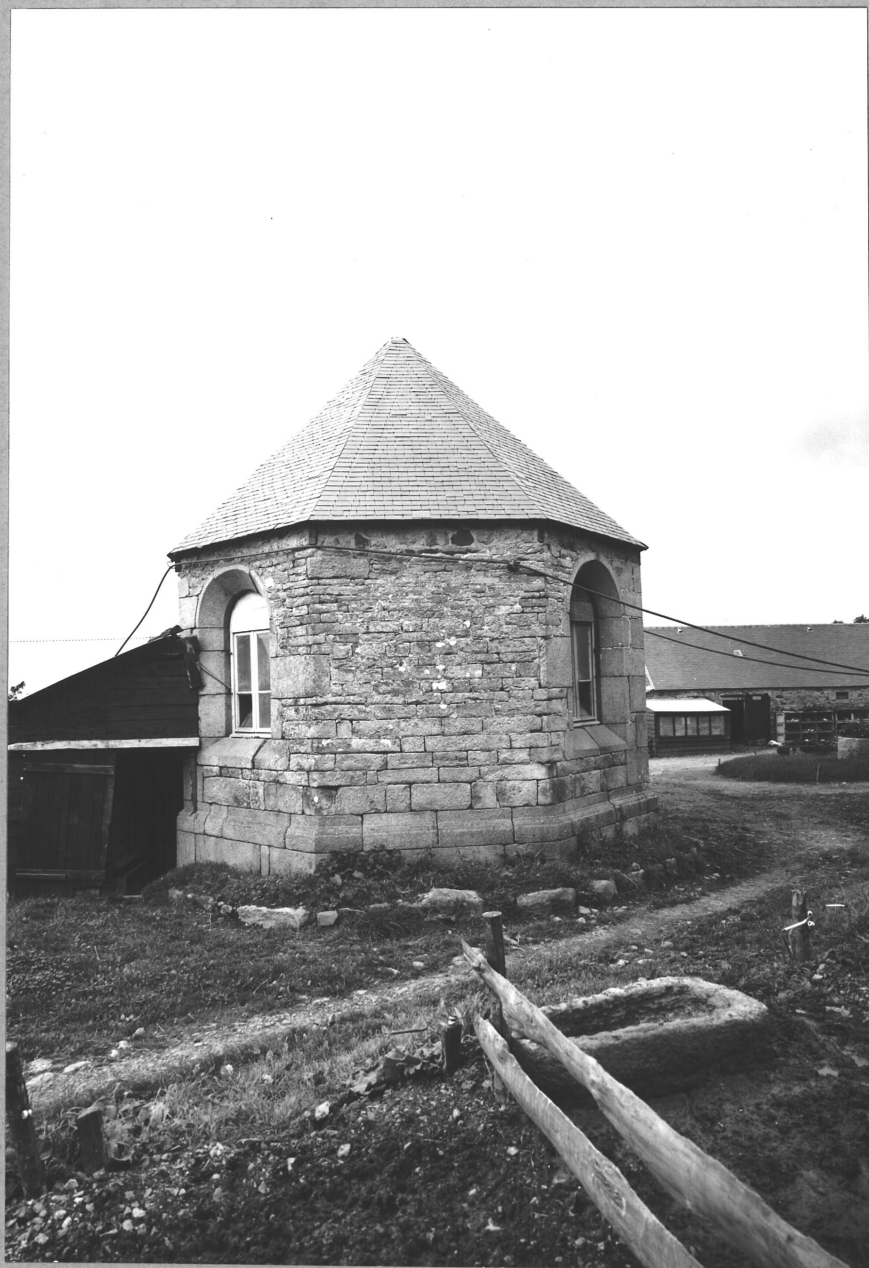
DUAULT 22

MANOIR DE KERIVOAL

Chevet de la Chapelle

Cliché DAGORN

68.22.I6I4 V



DUAULT 22

MANOIR DE KERIVOAL

Vue générale de la face  
postérieure

Cliché DAGORN

68.22.I612 V



Vestiges

|  |  |
|--|--|
|  |  |
|--|--|

LOCALISATION : manoir de Kerivoal.

REPÉRAGE CARTOGRAPHIQUE :

..... km .....

Carte E. M. Echelle .....

Feuille .....

Lambert X .....

Y .....

Cadastre Ancien : année .....

Section .....

Parcelle .....

Revisé : année .....

Section .....

Parcelle .....

SITUATION DANS L'ÉDIFICE : au Sud-Est du manoir, hors de la cour.

PROPRIÉTAIRE : Nom .....

Qualité .....

Adresse .....

DESTINATION ACTUELLE : .....

PROTECTION M.-H.

Inscrit le .....

Classé le .....

DOSSIER

Etabli le 17.7.1968

Par PAVIS HERMON

Qualité ENQUÊTEURS

Revu le novembre 1970

Par DUCOURET

Qualité REDACTEUR

Vestiges.

---

( Cf. photo n° 7)

Au Sud-Est du manoir, hors de la cour.

Il est actuellement en ruines. Seule reste la façade, elle-même en mauvais état.

Porte rectangulaire à linteau monolithe et piédroits chanfreinés.

Gros appareil, assez soigné, de granite taillé.



DUAULT 22

MANOIR DE KERIVOAL

Vue du Four

Cliché DAGORN

68.22.I6I5 V



|  |  |
|--|--|
|  |  |
|--|--|

**LOCALISATION :** .....mancir de Kerivoal.....

### REPÉRAGE CARTOGRAPHIQUE :

..... km .....

### Carte E. M. Echelle

## Feuille

**Lambert X.**

Y

**Cadastre Ancien : année**

## Section

## Parcelle

**Revisé : année**

## Section

## Parcelle

**SITUATION DANS L'ÉDIFICE :** rez-de-chaussée, pièce Nord, mur Nord.

**PROPRIÉTAIRE : Nom.**

## Qualité

**Adresse****DESTINATION ACTUELLE :**

## PROTECTION M.-H.

**Inscrit le**

**Classé le**

## DOSSIER

Etabli le.....17.7.1968

Par **PAVIS HERMON**

Qualité ..... ENQUETEURS

Revu le ..... novembre 1970

Par ..... **DUCOURET**

**Qualité** ..... **REDACTEUR**

- Situation dans l'édifice :

Pièce Nord du rez-de-chaussée. Mur Nord.

- Description et état de conservation :

Cheminée affleurée (cf. photo 3).

Cheminée monumentale à manteau monolithe reposant sur des consoles plates à bord supérieur en tore.

Piédroits en avant sur le mur, moulurés en pilastre cannelé, par l'intermédiaire d'une deuxième console moulurée en talon et cannelée.

Sur le linteau, dans l'axe, écusson martelé inscrit dans un médaillon cerné d'un boudin.

- Matériaux :

Granite.

- Dimensions :

- . L. 268 centimètres,
- . H. 134 centimètres.

DUAULT 22

MANOIR DE KERIVOAL

Cheminée de la pièce  
Nord du rez-de-chaussée

Cliché DAGORN

68.22.I6I6 V



|  |  |
|--|--|
|  |  |
|--|--|

LOCALISATION : .....manoir de Kerivoal.....

## REPÉRAGE CARTOGRAPHIQUE :

..... km .....

Carte E. M. Echelle ..... Feuille ..... Lambert X .....

Y .....

Cadastre Ancien : année ..... Section ..... Parcelle .....

Revisé : année ..... Section ..... Parcelle .....

SITUATION DANS L'ÉDIFICE : .....étage. Pièce Sud. Mur Sud.....

PROPRIÉTAIRE : Nom ..... Qualité .....

Adresse .....

DESTINATION ACTUELLE : .....

## PROTECTION M.-H.

Inscrit le .....

Classé le .....

## DOSSIER

Etabli le .....17.7.1968.....

Par PAVIS HERMON.....

Qualité .....ENQUÊTEURS.....

Revu le .....novembre 1970.....

Par .....DUCOURET.....

Qualité .....REDACTEUR.....

- Situation dans l'édifice :

Etage. Mur Sud de la pièce Sud.

- Description et état de conservation :

(cf. photo n° 4)

Cheminée à manteau à crossettes, à bord concave chanfreiné.

Consoles biseautées.

Piédroits intégrés au mur, à angle abattu et ressaut supérieur et inférieur.

Le ressaut inférieur est mouluré en doucine stylisée.

- Matériau :

granite.

- Dimensions :

H. 166 centimètres,

L. 220 centimètres.



DUAULT 22

MANOIR DE KERIVOAL

Cheminée de la pièce  
Sud de 1<sup>er</sup> étage

Cliché DAGORN

68.22.I6I7 V





|  |  |
|--|--|
|  |  |
|--|--|

LOCALISATION : manoir de Kérivoal.

## REPÉRAGE CARTOGRAPHIQUE :

3 km ~~Est Sud Est~~Carte E. M. Echelle 1/50.000Feuille CarhaixLambert X 175,7Y 89,3Cadastre Ancien : année 1832Section H 3Parcelle 10, 11, 12, 13, 14

Revisé : année .....

Section .....

Parcelle .....

SITUATION DANS L'ÉDIFICE : .....

PROPRIÉTAIRE : Nom ..... Qualité .....

Adresse .....

DESTINATION ACTUELLE : porcherie.

## PROTECTION M.-H.

Inscrit le .....

Classé le .....

## DOSSIER

Etabli le 17.7.1968Par PAVIS HERMONQualité ENQUÊTEURSRevu le novembre 1970Par DU COURETQualité REDACTEUR

Cf. photos nos 5 et 6

La chapelle est située à l'angle Sud Ouest de la cour; elle est orientée au Sud-Est.

Chapelle construite en gros appareil régulier de granite; seule la face Sud-Ouest a un médiocre appareil de petits moellons de grès.

Chapelle rectangulaire à chevet à trois pans.

Face Nord-Ouest : mur-pignon en partie caché par l'étable adjacente; rampants moulurés sur pierres d'assise en volute; porte axiale obturée.

Face Sud-Ouest aveugle.

Face Nord-Est : une porte à plein cintre, à deux claveaux; l'arc et les piédroits sont soulignés d'un bandeau.

Chevet : trois pans; le pan axial est aveugle; baie sur chaque pan latéral, en plein cintre, à ébrasement et glacis.

La plinthe de la chapelle est moulurée en quart de rond.

Toit à deux versants et croupe polygonale sur le chevet; charpente récente.

L'intérieur est transformé en porcherie.